



Carly Fidler

Associée, Litiges

.....
Toronto

(416) 862-4282

c fidler@osler.com

.....
Admission au Barreau: Ontario, 2011 | New York, 2012

Domaines d'expertise

Litiges fiscaux

Litige fiscal

Services bancaires et financiers

Infrastructures

Litiges en droit de la construction

Litiges

Construction

Fiscalité

Litiges en droit des sociétés et en droit commercial

Carly est une avocate qui offre des conseils stratégiques aux clients faisant face à des contestations judiciaires complexes, particulièrement dans le cadre de litiges commerciaux et de droit des sociétés d'une importance capitale à leurs activités, de différends en construction et infrastructure et de litiges fiscaux. Elle est passionnée par le service client et sa feuille de route est éloquente quant à sa capacité de comprendre les intérêts des clients et d'y contribuer grâce à l'attention stratégique et continue qu'elle accorde à l'atteinte de leurs objectifs.

Le groupe diversifié de clients de Carly comprend des institutions financières importantes, des entités gouvernementales ainsi que des sociétés par actions multinationales publiques et privées. Elle a représenté des clients du secteur de la construction et de l'infrastructure dans le cadre d'une vaste gamme de différends relatifs à des priviléges et des fiducies de construction, à des réclamations d'assurances et des cautionnements, à l'interprétation de contrats, à des réclamations liées à des retards ou à des travaux hors devis et à la négligence professionnelle. Elle offre également des conseils sur les façons d'éviter et de gérer les risques dans l'administration des contrats de construction.

Carly conseille également des sociétés par actions canadiennes et étrangères faisant des affaires au Canada sur tous les aspects de l'évitement, de la gestion et de la judiciarisation de différends fiscaux à toutes les étapes de l'interaction avec l'Agence du revenu du Canada. Elle possède une expérience particulière en matière d'établissement des prix de cession, de problématiques de déductibilité des paiements effectués par suite d'un règlement et d'autres types de dépenses et de la règle générale anti-évitement.

Voici quelques-uns des faits saillants récents du travail de Carly : représentation de Wheaton Precious Metals dans son appel relatif à l'établissement des prix de cession devant la Cour canadienne de l'impôt; représentation de la ville de Toronto dans un litige complexe impliquant plusieurs parties survenu dans le cadre du projet de revitalisation de la gare Union; et représentation de la Banque Canadienne Impériale de Commerce dans le cadre de l'appel relatif à l'établissement des prix de cession et à la déductibilité des paiements effectués par suite d'un règlement devant la Cour canadienne de l'impôt.

Alors qu'elle était détachée au bureau d'Osler à New York, Carly a pris part à des dossiers transfrontaliers.

Sa passion pour l'accès à la justice se traduit par son engagement soutenu auprès de Pro Bono Ontario à titre de partisane et de bénévole.

Carly est admise au Barreau de l'Ontario et de New York.

Prix et reconnaissances

- **Benchmark Litigation Canada** : reconnaissance en tant que « Relève », reconnaissance parmi les « Meilleurs avocats de 40 ans ou moins »
-

Engagement communautaire

- Law Help Ontario, projets à titre d'avocate de service devant la Cour supérieure et la Cour des petites créances de l'Ontario
 - African Services Committee, bénévole (2009)
-

Qualifications

Formation

- Faculté de droit d'Osgoode Hall, LL. B.
 - Université Carleton, B.A.
-

Langues

- anglais
-

Associations professionnelles

- Association du Barreau de l'Ontario
- Association du Barreau canadien
- American Bar Association
- Association du Barreau de l'État de New York
- La Société des plaideurs
- Osgoode Society for Canadian Legal History